

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 12 (2019)

Artikel: Écrire à Marsens entre 1883 et 1885 : le visage épistolaire de Justine
Autor: Schupbach, Jessica
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jessica Schupbach (née à Lausanne en 1981) a étudié les lettres à l'Université de Lausanne. Depuis 2007, elle a travaillé à la régie des collections et comme conservatrice (Collection de l'art brut et Fonds des arts plastiques de la ville, Lausanne) en parallèle à son mandat de directrice artistique pour la Triennale de sculpture Bex Et Arts. Depuis 2017, elle se consacre exclusivement à sa thèse de doctorat en histoire sur l'art d'écrire à Marsens à la fin du XIX^e siècle.

Écrire à Marsens entre 1883 et 1885

Le visage épistolaire de Justine

L'Asile de Marsens, actuel « Centre de soins hospitaliers » au sein du Réseau fribourgeois de santé mentale, conserve un fonds d'archives médicales qui semble être resté intact au fil des décennies. Datant pour les plus anciens de 1876, soit de quelques mois après l'ouverture de l'établissement, les dossiers des patients, pièces maîtresses de ce fonds, constituent un patrimoine exceptionnel. Parmi ceux-ci, les dossiers de Justine, dans les années 1880, permettent d'éclairer la pratique scripturale en milieu asilaire à partir de l'une des voix qui émergent de cette source inédite.

Régulièrement consulté par le personnel de l'établissement, le fonds d'archives médicales de Marsens est un objet d'étude précieux et très riche sur le plan historique. Les documents qu'il contient sont des témoignages uniques de l'histoire sociale, médicale, administrative et juridique de la région, de l'histoire de la psychiatrie et de celle de Marsens, mais ils sont également empreints de l'histoire culturelle de la région; ils en portent les marques et attestent des pratiques qui lui sont rattachées. Comme dans les archives de la plupart des institutions psychiatriques de leurs débuts jusque dans les premières décennies du XX^e siècle, les documents officiels et médicaux, ainsi que la correspondance du personnel de l'institution avec des instances publiques, des pairs ou l'entourage des malades, sont conservés aux côtés des écrits, essentiellement des lettres, que les patients eux-mêmes ont rédigés durant leurs séjours et qui n'ont pas été envoyés à leurs destinataires.

La pratique de l'écriture, au centre de ces archives, revêt une importance particulière à la fin du XIX^e siècle, période où l'espace-temps est radicalement différent de celui d'aujourd'hui, sans automobile ni téléphone¹. À cet égard, le mari de Marie Sophie, internée à Marsens, écrit

¹ Voir *Cinquantenaire des Établissements de Marsens (Asile d'aliénés): 1875-1925*, [ca 1925], [s. l.], [s. d.], p. 39: c'est en 1921 que l'institution fait « acquisition d'une automobile pour les nombreuses courses demandées par les malades ». Pour l'arrivée du téléphone à Bulle le 1^{er} décembre 1933, voir la collection photographique du Musée gruérien, en particulier les clichés portant respectivement les cotes G-10-15-0158-01 et G-10-15-0158-02; consultation en ligne à l'adresse: <https://urlz.fr/9fQB>

au directeur le 3 janvier 1885: «Veuillez bien m'excuser de ce que je ne vous ai pas attendu hier soir, vous savez bien que j'avais un bon bout de chemin à faire à pieds. Je suis arrivé à la maison à 1 heure du matin. (...) Si [ma femme] continue d'aller en bien, j'irai de nouveau la voir à la fin du mois. En vous apportant de l'argent²». Alain Bosson relève aussi, pour sa part, les kilomètres parcourus à pied, à cheval ou à bicyclette par les médecins fribourgeois pour aller à la rencontre de leurs patients³. Tant de démarches passent nécessairement par l'écriture, canal essentiel de communication: écrire pour organiser et coordonner des actions, pour demander des renseignements et des nouvelles des proches, pour annoncer et accompagner un envoi, pour exprimer des souhaits ou demander des affaires, pour recommander une personne auprès d'une autre, ou encore écrire pour donner des nouvelles, pour raconter... En deçà de la richesse et de la force des témoignages écrits à Marsens, l'attention est aussi retenue par le caractère saisissant et vertigineux de certains jambages, par la calligraphie qui rythme les pages et par des signes parfois difficiles à déchiffrer. Au contact du papier, de la poudre de cellulose, de son odeur, des reliefs de l'encre, c'est une pratique particulière et tout un savoir-faire qui se déroulent sous les yeux du lecteur.

Les dossiers de Justine comptent parmi les témoignages les plus complets que nous avons étudiés pour documenter les conditions de vie et d'écriture à l'asile. Entrée une première fois à l'hospice en 1883 pour une durée de trois mois, cette patiente y est ensuite réintégrée de juin 1884 à mai 1885. Les archives médicales recensant un dossier par séjour, Justine en a deux, l'un archivé en 1883, l'autre en 1885, aux moments de ses sorties respectives⁴. Outre sa propre correspondance, ces dossiers comprennent deux demandes d'admission, des télégrammes, un récépissé, un certificat médical, un questionnaire médical, une lettre et des notes du médecin directeur, une lettre de la Direction de l'intérieur du canton de Fribourg, une lettre d'une personne extérieure, ainsi qu'une petite quinzaine de missives rédigées par le mari de la patiente. La correspondance de cette dernière, dont nous disposons, se compose de dix-sept lettres en tout; deux sont écrites lors du premier internement, quatorze assurément, et très probablement quinze, pendant le deuxième – l'une des

² Archives médicales de Marsens, Boîte «Sorties 1885», dossier de Marie Sophie.

³ BOSSON, Alain: *Histoire des médecins fribourgeois (1850-1900): des premières anesthésies à l'apparition des rayons X*, Fribourg, 1998, p. 135.

⁴ Archives médicales de Marsens, respectivement boîtes «Sorties 1883» et «Sorties 1885», dossiers de Justine; dans la suite de l'article, nous mentionnerons directement les références des documents cités.

lettres n'est pas datée. Ces missives s'adressent à son mari, à son frère, à son cousin, au directeur et à ses cinq enfants, chacun en ayant au moins une qui lui est destinée.

L'« ensemble » épistolaire de Justine

L'archivage de ces documents est intéressant, car toute cette correspondance, à l'exception du courrier non daté, est réunie dans le premier dossier, celui de 1883, alors que la plupart des lettres ont été rédigées lors du second séjour. De plus, ces lettres sont rassemblées dans une enveloppe sur laquelle sont mentionnés le nom complet de

Aperçu de la correspondance de Justine, Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1883 », dossier de Justine.



la patiente et l'intitulé « Lettres de la malade qui n'ont pas été envoyées à leurs adresses ». Pour la Direction qui gère les archives de Marsens durant cette période, la force de cet ensemble épistolaire semble ainsi l'emporter sur la rigueur chronologique de l'archivage. Ce procédé de regroupement des lettres du patient n'est pas généralisé dans ces archives, mais on l'observe à quelques reprises au cours de la décennie 1880. Au-delà du premier critère commun de ces lettres-ci, n'avoir pas été envoyées – dans les autres cas, il est souvent plutôt simplement mentionné « Lettre du/de la malade » ou du « pensionnaire » –, cette pratique indique que les écrits des patients sont considérés et regardés comme des ensembles dignes d'intérêt par les médecins directeurs de l'Institution fribourgeoise à cette période.

En tant que lieu privilégié d'expression et de potentielle manifestation des troubles psychiques, la parole des patients occupe une place particulière dans le contexte de l'aliénisme au XIX^e siècle. En pleine construction et organisation de son savoir, cette discipline attribue alors un intérêt particulier à leur langage et à leurs voix⁵. S'agissant plus précisément de l'écriture, comme le démontre l'étude de Philippe Artières⁶, l'intérêt des médecins pour les productions graphiques de leurs patients, en tant que lieu d'individualisation et de « vérités intimes », s'observe nettement entre 1870 et 1914; comme c'est aussi le cas pour les troubles du langage oral, ils développent notamment des typologies graphiques liées aux différentes pathologies. Cet intérêt pour les productions des patients transparaît également à travers les « collections psychiatriques » tenues, en vue de leur étude, par certains médecins au début du XX^e siècle en Suisse, entre autres à la Waldau (Berne), Bel-Air (Genève) ou Cery (Lausanne)⁷. Les docteurs Martin et Repond, respectivement à la tête de l'Hospice de Marsens entre 1883 et 1885, entendaient-ils collecter le matériel de leurs patients dans ce sens? Les dossiers de Justine ne contiennent pas de documents médicaux ni de notes produits par ces médecins durant le séjour; rien ne laisse supposer l'intégration de ce corpus d'écrits dans une recherche spécifique – le questionnaire médical et le certificat médical sont signés par un médecin généraliste extérieur juste avant la première admission – et nous n'avons pas trouvé de contribution scientifique des médecins directeurs autour de la parole de leurs patients.

⁵ À ce sujet, voir la thèse récente de JACCARD, Camille: *Paroles folles dans la psychiatrie du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle: histoire et épistémologie*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne et Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2018.

⁶ ARTIÈRES, Philippe: *Clinique de l'écriture. Une histoire du regard médical sur l'écriture*, Le Plessis-Robinson, 1998.

⁷ Voir à ce propos le site internet des collections psychiatriques suisses édité par Katrin LUCHSINGER et la ZhdK à la page: <http://www.kulturgueter.ch>; les productions esthétiquement les plus marquantes que nous avons découvertes à Marsens y figurent.

«S'il vous plait mes pauvres enfants envoyez moi aussi du papier pareil a celui ci il va très bien pour écrire. Ce n'est pas qu'on me le refuse mais je n'ose pas en employer autant que je le voudrais. Et il y a tant de clefs a tourner pour l'avoir que je redoute de le demander. Avec tout ce que vous m'enverrez mettez aussi beaucoup de vieux journaux c'est un luxe que l'on a pas ici».

(Extrait de la lettre de Justine à ses enfants, datée du 10 juin 1883, Archives médicales de Marsens, boîte «Sorties 1883», dossier de Justine)

Cependant, dans la mesure où ces écrits sont mis de côté et non détruits, l'on peut dire qu'on leur attribuait, à Marsens comme c'était aussi le cas ailleurs, une certaine valeur.

Les productions des patients consignées dans les dossiers médicaux de ces archives l'attestent, la correspondance des «malades», celle qu'ils écrivent et reçoivent, est supervisée par le médecin directeur, alors «dépositaire des dossiers personnels des malades⁸». Justine fait à plusieurs reprises allusion à ce droit de regard. Dans sa deuxième lettre, en 1883, elle annonce déjà à ses enfants «Mr le Directeur lira vos lettres. Si vous m'envoyez du coton vous pourriez peut-être faire un rouleau de votre lettre et le lancer dans le paquet.» Comme le confirme ce même courrier, les lettres et colis sont en effet ouverts avant d'être remis aux patients: «Je vous remercie pour les objets que vous m'avez envoyés (...) Le carton n'est arrivé à l'hospice qu'hier matin il était ouvert ainsi que la lettre. (...)» Elle poursuit: «[Les sœurs] ont tenu l'un après l'autre chacun des objets que contenait le carton m'ont remis ce qui était nécessaire pour aujourd'hui, afin que je puisse y mettre le N° je suis le N°XX⁹». En 1884, elle commente encore dans l'un de ses textes «Cette altération de ma santé est causée autant par la réclusion proprement dite, le manque de toute liberté d'action, que par la stupidité de la vie que je mène et le régime duquel je dois vivre. Je n'entrerai pas dans les détails qui feraient mettre ma lettre au panier¹⁰». Dans la missive, déjà citée, qu'elle adresse le 10 juin 1883 à ses enfants, l'on comprend que l'accès au matériel fait l'objet d'une demande et l'écriture d'une permission; dans un dialogue rapporté direct avec une sœur, elle dit à cette dernière: «Je vous demande pardon ma sœur je ne puis pas rester j'ai reçu la permission d'écrire je dois en profiter»¹¹. Justine précise aussi, à l'attention de son frère: «Je n'ai pas demandé l'autorisation à Mr le Directeur pour t'adresser la prière que je viens de formuler cependant j'ai le ferme espoir que mes lignes te parviendront¹².»

L'écriture est ainsi au cœur de relations médiatisées où le médecin directeur œuvre comme intermédiaire entre le patient et l'extérieur de l'asile. Ces procédés de contrôle laissent penser que les écrits filtrés, interceptés puis rassemblés dans les archives entrent dans le cadre thérapeutique du «traitement moral», propre à l'aliénisme, où l'isolement du patient fait souvent partie de la cure. La

⁸ FRAGNIÈRE, Claude: *La création de l'Asile d'aliénés de Marsens: aspects techniques et administratifs*, Mémoire de licence, Fribourg, 1992, p. 135.

⁹ Lettre du 10 juin 1883 à ses enfants; notons que les données nominatives et les numéros de matricules sont confidentiels afin de conserver l'anonymat des patients et de leur entourage.

¹⁰ Lettre du 14 décembre 1884 à l'une de ses enfants; voir aussi la lettre du 7^{bre} 84 à l'une de ses enfants.

¹¹ Lettre du 10 juin 1883 à ses enfants.

¹² Lettre du 4 avril 1885 à son frère.

synopsis des documents contenus dans les dossiers montre que le mari de Justine ne lui adresse aucune lettre durant ses séjours, silence qu'elle confirme et dont elle relève la rudesse dans bon nombre de ses lettres; début 1885, c'est d'ailleurs le directeur qui lui transmet des salutations de son mari suite à un entretien qu'ils ont eu¹³. D'autres dossiers, conservés dans les archives médicales de Marsens dans les mêmes années, présentent à cet égard des témoignages de proches demandant au directeur la permission d'écrire à leur parent, par souci de ne pas intervenir au mauvais moment du traitement; la sœur d'un patient prénommé Jean écrit plusieurs fois dans ce sens au directeur, dont le 22 juillet 1885: «Est-il à propos d'écrire à mon frère, maintenant, ou faut-il encore attendre? peut-être, il croit que nous l'oublions. Mes neveux iront voir le malade le premier jour des vacances, vendredi prochain s'il n'y a pas d'obstacle¹⁴.»

La pratique du tri peut en effet donner lieu à des malentendus, et sinon, à une incertitude souvent difficile à soutenir pour les patients. Sans réponse aux lettres qui dorment, aujourd'hui encore, dans ses dossiers médicaux, Justine – c'est aussi le cas d'autres patients – écrit à presque tous ses interlocuteurs combien il est dur et violent de se heurter au silence de ses proches. Elle se demande si l'on «défend» à ses enfants de lui écrire¹⁵, les interpelle directement¹⁶, et fait ainsi part de ses doutes à son frère: «Il y a longtemps, bien longtemps (deux mois) que je n'ai reçu aucune nouvelle de la maison; ils sont tous sourds et muets. Il est vrai de dire que toutes mes lettres ne leur sont pas parvenues. Cependant il est peu probable qu'aucune ne leur ait été remise. Je considère donc leur silence comme un parti pris et je leur accorde volontiers qu'ils savent pousser l'art de se taire à un haut degré. Que dois je faire?¹⁷».

Néanmoins, le recoupement entre les documents présents dans les dossiers et les envois mentionnés dans les écrits de Justine révèlent les traces de deux de ses lettres qui semblent avoir été transmises¹⁸. Par ailleurs, certains passages de sa correspondance attestent de lettres et de paquets qu'elle a reçus durant ses séjours¹⁹, des biens qu'elle a dû garder et emporter avec elle au moment de sa sortie de Marsens, au même titre que son «trousseau» – notion dont il est beaucoup question dans ces archives –, puisque ces lignes sont absentes des deux dossiers.

¹³ Lettre du 3 février 1885 à son mari.

¹⁴ Archives médicales de Marsens, Boîte «Sorties 1885», dossier de Jean.

¹⁵ Voir la lettre non datée adressée à son mari, ou encore celle du 15 avril 1885 à son frère.

¹⁶ Lettres du 2 X^{bre} 1884 et du 28 novembre 1884 à ses enfants.

¹⁷ Lettre du 15 avril 1885 à son frère; voir aussi, entre autres, la lettre du 30 mars 1885 à son mari.

¹⁸ Voir lettres du 7 juin 1883 à l'une de ses enfants et du 3 février 1885 à son mari.

¹⁹ Voir lettres du 10 juin 1883 à ses enfants (citée *supra* à ce propos), du 8 décembre 1884 à l'une de ses enfants, et du 17 février 1885 à son frère.

La pratique scripturale

Souvenirs, possessions intimes qu'il est important de conserver pour le patient et pour les archives, les lettres ont aussi le statut d'objets dont la matérialité est marquante. À l'image des dossiers de Justine, la plupart des documents contenus dans les dossiers médicaux des premières décennies de l'hôpital sont manuscrits, excepté la chemise qui les enveloppe – présente pour chaque dossier –, la demande d'admission – généralement présente –, et, dans ce cas, le questionnaire médical, un récépissé et un télégramme. Cet environnement scriptural spécifique plonge le lecteur d'aujourd'hui dans un monde graphique qui nécessite parfois de démêler des lettres pour déchiffrer les mots, et de reparamétrer son attention pour dénouer le scribeur de la voix qu'il représente – car certains courriers sont écrits par une personne « pour » une autre; dans les dossiers qui nous occupent, c'est le cas à une reprise²⁰ –, ou pour comprendre s'il s'agit d'un document officiel ou plutôt informel.

Détail en-tête chemise du premier dossier de Justine (1883), Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1883 ».



Détail en-tête chemise du second dossier de Justine (1885), Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1885 ».

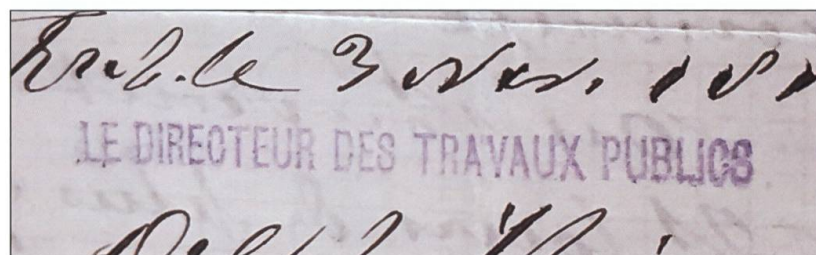


Les papiers imprimés ne le sont que partiellement : il s'agit de documents préimprimés, des sortes de formulaires, qui sont ensuite remplis par le personnel de l'hôpital, comme la chemise du dossier ou la demande d'admission, ou alors par des confrères, comme le questionnaire médical, généralement complété par un médecin extérieur qui établit un certificat médical et prescrit l'admission du patient à Marsens. Typographiés, les fragments de textes imprimés présentent un léger relief et, suivant l'épaisseur, la structure du papier et sa porosité, des petites traces d'encre autour des caractères; ces particularités sont bien perceptibles sur les chemises des dossiers de Justine. Remplies à deux ans

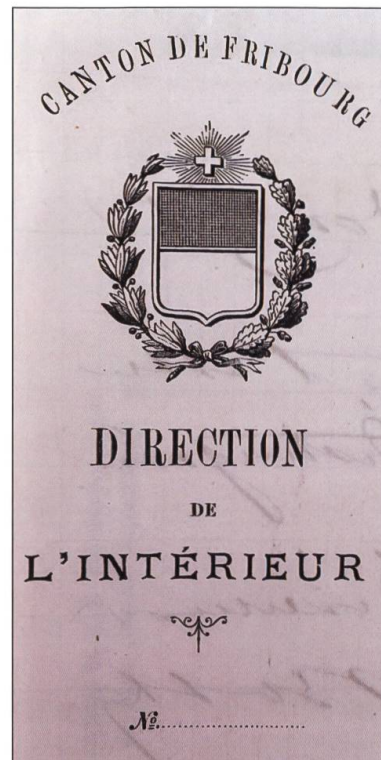
²⁰ Lettre du 13 mai 1883 au directeur.

d'intervalle, l'on remarque que ces deux chemises ont fait l'objet de deux séances d'impression distinctes, visibles notamment par des différences dans l'une et l'autre version au niveau de l'écartement des caractères, de la couleur du papier et du soulignement ornementé. Les réimpressions se font selon les besoins, au fur et à mesure de l'utilisation des stocks²¹; au fil des années d'archives, l'on observe, en effet, plusieurs modifications de ces chemises et leurs différentes versions – parfois, les rubriques sont aussi légèrement modifiées –, alliées à la technique d'impression de l'époque, confèrent à ces documents une empreinte artisanale particulière qui intervient à même la structure de chacun des papiers.

D'autres éléments imprimés plus ponctuels se dégagent de ces pages, apposés sur du papier quadrillé standard. Il s'agit des en-têtes de certains papiers, dont les tirages sont effectués à l'avance, comme sur le papier de la Direction de l'intérieur du canton de Fribourg ou celui de la Direction de l'Hospice; et des sceaux ou tampons ajoutés au cas par cas près des signatures, comme celui que le directeur des travaux publics appose au pied d'une lettre, ou le sceau postal de Marsens que l'on trouve ici sur un récépissé. Bien souvent, ces «ajouts» marquent et signent l'officialité des documents, parfois pas autrement manifeste.



Les documents manuscrits, certificats médicaux, attestations et courriers en tous genres, quant à eux, résonnent avec ce contexte graphique empreint de singularité et d'un savoir-faire traditionnel. Occupant la majorité des pages des dossiers, ces écritures, rédigées la plupart du temps à l'encre, portent la trace du geste qui les a inscrites, avec des portions de lettres plus densément marquées que d'autres et des traits dégradés de nuances de noir et de gris, au niveau des lettres mêmes ou de la feuille.



En-tête « Direction de l'intérieur du Canton de Fribourg », lettre de la Direction de l'intérieur du canton de Fribourg au directeur de l'Hospice de Marsens, datée du 25 mai 1883, Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1885 », dossier de Justine.

Tampon « le directeur des travaux publics », apposé le 3 nov. 1885 sur la lettre du mari de Justine au président de la Commission administrative de Marsens, datée du 31 8bre 1885, Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1885 », dossier de Justine.

²¹ Voir à cet égard le dossier d'Anne-Marie, également conditionné dans la boîte d'archives intitulée « Sorties 1885 »: l'une des en-têtes du papier à lettres de la Direction de l'Hospice de Marsens contient la mention datée du tirage, effectué par 100 exemplaires (« 30 OCTOBRE 1884. – 100 EX. »).



En-tête « Direction de l'Hospice d'aliénés de Marsens », lettre du Directeur de l'Hospice de Marsens à la Direction de l'intérieur du canton de Fribourg, datée du 1^{er} octobre 1884, Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1885 », dossier de Justine.



Sceau postal de Marsens du 23 X 85, apposé sur le récépissé d'un paquet consigné par l'Hospice d'aliénés de Marsens à l'adresse du mari de Justine, Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1885 », dossier de Justine.

Aperçu lettre de Justine à son mari, datée du 14 X^{bre} 1884, Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1883 », dossier de Justine.

Les pages sont souvent rythmées par une inclinaison régulière des caractères et des ornements calligraphiques, liant les textes qui apparaissent comme des unités fortes, esthétiquement souvent harmonieuses et saisissantes. Cette métrique visuelle porte d'emblée l'œil du lecteur, alors guidé au fil des mots et des phrases où le tracé de certaines lettres est plus développé que d'autres; c'est le cas des « d » et des barres des « t » chez Justine par exemple, ou du « V », des « 8 » et des « M » dans l'exemple d'une lettre écrite par une personne extérieure, adressée au directeur. Les signatures sont aussi parfois ornées d'impressionnantes volutes qui se développent sous les noms, c'est le cas des paraphes du mari de Justine dont nous conserverons l'anonymat.

Par ailleurs, si l'on considère la correspondance de Justine d'un point de vue formel, à partir d'un même papier, d'une même encre et bien souvent d'un même format d'enveloppe – une seule enveloppe sur les onze est plus petite que les autres –, le traitement du papier se décline de différentes façons. L'examen de ce dernier révèle les traces d'interventions à même les feuilles. Les pages ont des dimensions parfois différentes et certaines sont découpées sur les bords, comme si, à partir d'un papier standard, la patiente gérait son espace d'écriture au cas par cas. Parmi les lettres contenues dans une même taille d'enveloppe, les marques des plis laissent également entrevoir des pliages diversifiés; et si l'écriture s'étend le plus souvent sur une feuille pliée, positionnée en mode portrait doublé, un format identique est parfois aussi employé sur toute sa largeur, en mode paysage. L'une des lettres est même pliée

*Personne à l'adresse. - Et encore
l'Hospice me veut pas cha
De place et ton bon pla
Sera-t-il de m'y ramener
si ma conduite t'en don
Les maisons. tu trouverais to
Des hommes prêts à user de*



«Traquée comme une bête fauve depuis bien tot un peu plus d'un an me voici a nouveau enfermée avec quinze femmes hallucinées, n'ayant de repos ni le jour ni la nuit, obligée de supporter constamment ce qu'il y a de plus dégoûtant de plus malpropre tant en actes qu'en paroles, de vivre dans une atmosphère viciée (...), que dire du dortoir? il ne se passe pas de nuit sans que l'une ou l'autre de ces pauvres créatures ne cria ne hurle ne geigne ou ne divague et cela a toute heure. En un mot le matin j'ai peur de la journée ; le soir j'ai peur de la nuit.»

(Premier extrait de la lettre de Justine à l'une de ses enfants, datée du 7 7bre 1884, Archives médicales de Marsens, boîte «Sorties 1883», dossier de Justine)

«(...) Plus tard encore je me souviens comme mon cœur battait de plaisir en allant te recevoir a la gare de Bulle, aux vacances de Noel puis après tes lettres (...) comme elles étaient accueillies et enfin comme tes fleurs envoyées pour mon anniversaire (...) m'ont fait pleurer d'attendrissement. (...) Dans le moment ou je t'écris j'ai comme une réminiscence de l'agréable sensation et du sentiment de reconnaissance qui m'envahit lorsque le jour de l'an en 80 je crois tu me jetai sur les épaules le schall de laine qui m'a si souvent réchauffée. (...) Je n'en finirais pas si je retraçais ici toutes les pensées tous les souvenirs qui se heurtent dans mon pauvre cerveau au reste le bruit insupportable qui se fait autour de moi m'empêche de coordonner mes idées (...)»

(Second extrait de la lettre de Justine à l'une de ses enfants, datée du 7 7bre 1884, Archives médicales de Marsens, boîte «Sorties 1883», dossier de Justine)

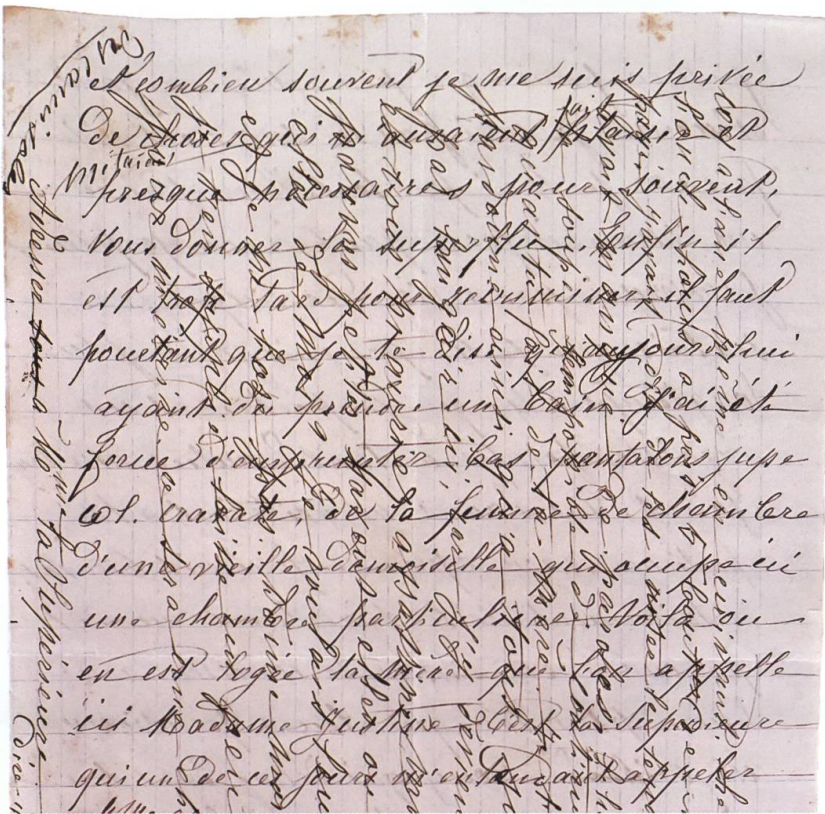
profondeur et une tridimensionnalité, un statut objectal qui résonne avec l'expérience physique du lecteur qui se voit tourner les pages et faire pivoter le papier afin de suivre le fil de ces écritures. La temporalité de la lecture, rythmée par ces manipulations du papier, apparaît comme une trace du temps de l'écriture, lui-même scandé par la pensée de la locutrice qui se déroule, parfois en cascade, jusqu'aux bords des papiers – «lisez tout», écrit-elle en marge²⁵. C'est ainsi un espace pleinement habité qui se dessine à travers ces lettres et ces lignes.

Écrire à Marsens, l'expérience de Justine

Dans l'intimité de l'écriture, Justine dresse un portrait de Marsens et raconte son quotidien ; elle y évoque le rythme de vie et l'asile lui-même – le dortoir et son ameublement, la nourriture, le réfectoire, les cabinets²⁶ –, son rapport aux autres femmes avec qui elle vit, l'atmosphère sonore et olfactive. Elle y relate aussi des scènes marquantes et à de nombreuses reprises, demande qu'on lui écrive,

²⁵ Lettre du 10 juin 1883 à ses enfants.

²⁶ La lettre du 10 juin 1883 à ses enfants est la plus complète en termes de description des lieux.



Aperçu lettre de Justine à l'une de ses enfants, datée du 7 juin 1883, Archives médicales de Marsens, boîte « Sorties 1883 », dossier de Justine.

qu'on vienne la voir et qu'on la sorte de l'hospice; elle crie l'injustice et l'horreur que représente son séjour à Marsens, et les mots choisis pour décrire sa situation sont parfois forts et bouleversants.

Le présent rapporté est aussi celui de l'écriture, car nombreuses sont les allusions à la lettre en cours d'élaboration. À plusieurs reprises, Justine s'excuse pour son « gri-bouillage » et pour les « taches »; elle commente son utilisation de la page – « Il faut que je tourne la feuille pour vous dire (...) »²⁷ –, ou encore le fil du texte – « Il est permis de faire des coq à l'âne même en écrivant²⁸. » Elle renseigne aussi la temporalité et les conditions de rédaction: « Adieu, le papier danse sous mes yeux. On vient de me remettre la potion prescrite par Mr le Directeur (...) »²⁹, ou « C'est la 3^e fois qu'on me prie de finir. Il faut aller au dortoir (...) »³⁰, ou encore, « L'heure est la pour la soupe impossible de continuer³¹ ». L'on comprend également que l'écriture se fait dans le bruit, « il n'y a pas d'autre endroit que faire³² », et à la lumière du jour: dans deux de ses lettres, au moment de terminer, elle précise « le jour baisse³³ » et dans une autre, qu'elle n'a vu aucune allumette ni aucune bougie à Marsens³⁴.

²⁷ Lettre du 10 juin 1883 à ses enfants.

²⁸ Lettre du 7 juin 1883 à l'une de ses enfants.

²⁹ Lettre du 2 X^{bre} 1884 à l'une de ses enfants.

³⁰ Lettre du 10 juin 1883 à ses enfants.

³¹ Lettre du 7 juin 1883 à l'une de ses enfants.

³² Lettre du 10 juin 1883 à ses enfants.

³³ Lettre du 3 février 1885 à son mari et celle du 8 décembre 1884 à l'une de ses enfants.

³⁴ Lettre du 10 juin 1883 à ses enfants. À propos de l'éclairage à Marsens dans les premières années, voir aussi le livret du *Cinquantenaire des Établissements de Marsens*, op. cit., p. 10 (Chapitre « La construction des bâtiments »: « Tout l'établissement était éclairé au pétrole (...) »), ainsi que, dans les Archives médicales de Marsens, le 3^e livre des *Rapports à la Commission administrative présentés par le médecin directeur*, « Séance du samedi 11 juillet 1896 » qui mentionne « installation lumière électrique ».

«Je te remercie avec affection pour le grand plaisir que m'ont causé ta bonne lettre et la surprise qui l'accompagnait et que tu as mis tant de persévérance à me préparer. Pour un instant j'ai pu oublier mes chagrins grâce à l'émotion douce et intime que j'ai ressentie. Aussi le souvenir de cet heureux instant ne s'effacera-t-il jamais de ma mémoire il me dira toujours que j'ai raison de rappeler ma consolation et mon espérance ici bas. (...)»

(Premier extrait de la lettre de Justine à l'une de ses enfants, datée du 8 décembre 1884, Archives médicales de Marsens, boîte «Sorties 1883», dossier de Justine)

«Ma lettre n'est un modèle ni de style ni de calligraphie. Je te fais de vraies excuses pour ce gribouillage j'écris au milieu d'un vrai charivari. A la fois on prie on crie on chante on hurle que c'est assourdissant. Le jour baisse je veux donc finir afin que ma lettre te parvienne au moins mercredi. Je ne reçois absolument rien de la maison. L'oncle Louis lui même ne m'écrit plus je ne sais que penser de son silence.»

(Second extrait de la lettre de Justine à l'une de ses enfants, datée du 8 décembre 1884, Archives médicales de Marsens, boîte «Sorties 1883», dossier de Justine)

Au-delà du témoignage direct, cette correspondance est aussi l'occasion pour Justine de prendre de la distance : écrire semble conditionner l'exercice de la mémoire lorsque ses « pensées se heurtent dans son cerveau³⁵ » ; la fin de la lettre qui décrivait Marsens comme un lieu répugnant se fait alors lieu de souvenirs, heureux et doux, dont les bienfaits perdurent à travers l'écriture. Il en va de même pour la lecture, parfois moment de grâce, par exemple, lorsqu'elle reçoit la lettre de l'une de ses enfants en décembre 1884.

Malgré des conditions peu favorables à son exercice, l'écriture permet ainsi à Justine de se raconter dans l'espace intime du papier ; elle lui permet de renouer avec une part d'elle-même par la projection mémorielle, mais, peut-être aussi, parce qu'écrire est une pratique culturelle coutumière par-delà les murs de l'hospice. La feuille, appréhendée sous les traits d'un support polymorphe, travaillée avec habileté et diversité, nous l'avons vu, se profile, en effet, comme un lieu privilégié d'expression. Dans le contexte particulier de l'asile et de l'aliénisme, habitude et tradition se réaniment en composant avec la nécessité de rentabiliser le matériel à disposition : savoir dire, inscrire à même le papier, le manipuler, l'utiliser dans son entier en y gravant la marque de l'émetteur.

³⁵ Lettre du 7 7bre 1884 à l'une de ses enfants.

L'intérêt que révèle la conservation de ces documents, de la part des directeurs successifs, pour la voix et les productions écrites des patients dans la constitution de la mémoire de l'institution, fait écho aux archives photographiques de Marsens. Bien que pris plus tardivement, dans les années vingt et trente, plusieurs clichés de ce fonds présentent les patients au travail, prenant parfois la pose³⁶; ce sont là leurs visages et leurs regards, adressés au spectateur, qui ancrent et portent les témoignages.

Dans ces archives, tant médicales que photographiques, les patients, en tant qu'individus, ont ainsi une place importante, reflet de leur rôle auprès de l'institution fribourgeoise, un lieu qui existe « pour » la société et les « aliénés ». Le livret paru pour le *Cinquantenaire des Établissements de Marsens*, en 1925, première écriture de « l'histoire » de Marsens, s'ouvre et se referme d'ailleurs autour des notions de charité et de bienfaisance. Si les productions des patients n'ont pas été écoutées et analysées dans le cadre d'études scientifiques, la mémoire de Marsens passe ainsi assurément par le recueil de leurs nombreux visages. Et de la même manière que pour les photographies, dans les lettres, les détails de l'expression, de l'écriture et de la facture donnent un souffle et une incarnation particulière à ces voix étouffées.

³⁶ Ces photos ont figuré dans l'exposition présentée au Musée gruérien, *Mondes intérieurs. L'Hôpital de Marsens*, du 6 octobre 2018 au 6 janvier 2019.

Bibliographie

- ARTIÈRES, Philippe ▶** *Clinique de l'écriture : une histoire du regard médical sur l'écriture*, Le Plessis-Robinson, 1998.
- Cinquantenaire des Établissements de Marsens (Asile d'aliénés) : 1875-1925*, [s. l.], [ca 1925].
- FRAGNIÈRE, Claude ▶** *La création de l'Asile d'aliénés de Marsens : aspects techniques et administratifs*, Mémoire de licence, Fribourg, 1992.
- GROS, Frédéric ▶** *Création et folie : une histoire du jugement psychiatrique*, Paris, 1997.
- JACCARD, Camille ▶** *Paroles folles dans la psychiatrie du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle : histoire et épistémologie*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne et Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2018.
- RIGOLI, Juan ▶** *Lire le délire, Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*, Paris, 2001.